



Communiqué du Comité Mixte* des Pensions du Personnel des Nations Unies

A l'issue de la 63ème Réunion du Comité Mixte qui s'est déroulée au siège de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) à Vienne (Autriche) du 14 au 22 juillet 2016, le Comité Mixte, après 7 jours de présentations, d'études et de débats, a rédigé le rapport suivant pour la publication immédiate :

Vienne, Autriche, le 22 juillet 2016 : La Caisse Commune des Pensions du Personnel des Nations Unies est dans une position financière saine et a un statut actuariel positif tel que confirmé par l'expertise-conseil actuariaire et le Comité d'actuaire. Au 21 juillet 2016, les actifs de la Caisse s'élevaient à 54,2 milliards de dollars américains. Les Comités membres veulent rassurer les participants, les retraités et les bénéficiaires que la Caisse est en mesure de verser les retraites et les prestations échelonnés dans le temps.

Les investissements de la Caisse adhèrent aux critères suivants comprenant « la sécurité », « la liquidité », « la convertibilité » et « la rentabilité » établis par l'Assemblée générale des Nations Unies : le taux du retour sur investissement, à long terme, est de 3,5%. Ce critère et le taux rassurent que la Caisse ait investi de façon conventionnelle.

Le Comité Mixte a reconnu, que l'impact négatif dans les retards de paiement des prestations, a causé préjudice pour certains de ses nouveaux retraités. Le Comité Mixte, conscient des retards et des inconvénients générés, a reconnu la responsabilité de la Caisse et a soutenu les nouvelles mesures introduites par la Caisse pour améliorer le traitement des dossiers et s'est félicité des initiatives pour renforcer son service à la clientelles et communications. Le Comité Mixte a aussi pris des mesures extraordinaires pour accepter des postes temporaires et accepte aussi que la Caisse envisage de faire des paiements provisoires. Le Comité Mixte continuera à soutenir la gestion de la Caisse et quand les délais de paiements s'amélioreront, ce dernier informera les parties concernées.

Le Comité Mixte a salué la mise en place des propres règles financières de la Caisse ainsi que la politique d'investissement actualisée (comprenant la stratégie d'allocation d'actifs). De plus, le Comité Mixte a étudié une série d'options relatives à l'administration de la Caisse, ses investissements et ses omissions.

Le Comité Mixte reconnaît et soutient les efforts et le dévouement de la gestion de la Caisse et de son personnel qui quotidiennement honore un mandat complexe, pour aider nos 126000 participants et quelques 71000 retraités et bénéficiaires.

Le Comité Mixte assure que la Caisse est solide ainsi que son avenir. La prochaine réunion du Comité aura lieu en juillet 2017.

* Le Comité Mixte des Pensions du Personnel des Nations Unies est administré par la Caisse et est composé de trois mandataires de la Caisse qui représentent les participants, les organes directeurs et les chefs de secrétariat avec la participation des représentants de la fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux et observateurs. Plusieurs freins et contreponds sont intégrés dans la gouvernance de la Caisse, comprenant les Audites des auditeurs internes et externes et le comité d'Audit du Comité Mixte.

Pour toute traduction en français, seule la version anglaise du site de la Caisse fait foi.